

Salon de l'auto : comment devenir hôtesse chez Turbo SA ?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **89 (2001)**

Heft 1451

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Salon de l'auto

Comment devenir hôtesse chez Turbo SA* ?

Pour consoler celles d'entre nous qui auraient la nostalgie du Salon de l'auto, voici le récit d'un entretien d'embauche plutôt éprouvant. Comme si vous y étiez.

Emilia Indiscreta

Une copine vous a «tuyautée» la veille au soir: Turbo engage des hôtesse pour le Salon de l'auto. «C'est payé 30 francs de l'heure pendant douze jours». Il ne vous en faut pas plus pour vous convaincre. Le lendemain matin, le rimmel sur vos cils n'a pas encore séché, que déjà vous vous précipitez au prestigieux Hôtel Royal Lac*, prête à affronter les rois de l'automobile. Deux vendeurs en tenue décontractée

vous font passer l'entretien d'embauche, censé se dérouler (ô horreur!) dans la langue de Goethe. «Pourquoi pensez-vous qu'on a besoin d'hôtesse?» interroge le premier. Votre vocabulaire allemand défile à toute vitesse dans votre pauvre crâne stressé. Vous vous souvenez de l'existence de l'adjectif *angenehm*, et balbutiez en allemand: «Parce que c'est agréable.» La curiosité de votre interlocuteur semble éveillée. Vous avez le droit de poursuivre en français. «Parce que c'est agréable qu'il y ait des personnes pour accueillir les clients» ajoutez-vous d'un air inspiré. «Oui, mais pourquoi n'accueillons nous pas les clients nous-mêmes?», insiste le représentant Turbo. Commençant à deviner ce que vos interlocu-

teurs souhaiteraient vous entendre dire, vous répondez posément: «Parce que beaucoup d'hommes s'intéressent aux voitures et que les hommes aiment les femmes.» Bien qu'explicités, vos propos ne parviennent pas encore à satisfaire vos examinateurs. Ceux-ci poursuivent de plus belle en demandant: «Dans ce cas là, pourquoi ne met-on pas plutôt des photos de filles à côté des voitures? Est-ce que cela ne revient pas au même?». Vous vous concentrez pour garder votre sang-froid, tout en maudissant le désir de provocation qui anime les deux gaillards en face de vous. «Non, car le contact et le sourire sont importants», répliquez vous avec un sourire crispé. «En acceptant de travailler comme hôtesse, n'avez-

vous pas l'impression que vous contribuez à la perpétuation du sexisme?», ironise enfin votre interlocuteur. Nous y voilà. Trente balles par heure, c'est quand même beaucoup quand on a vingt-et-un ans et une folle envie de parcourir le globe terrestre. «Dans un sens oui...», concluez-vous morose. Reste à essayer votre uniforme. Pas la peine de demander où est la cabine pour se changer: il n'y en a pas. Seul un drap blanc, minuscule, symbolique, pendouille au milieu de la pièce. Vous enfileriez donc le gilet argenté (genre matelassé cintré), ainsi que la jupe assortie (conçue pour les «tailles fines, hanches larges») sous le regard - très certainement désintéressé - de deux couturiers blasés.

*Noms fictifs

En bref

Perle Bugnion-Secretan

Remboursement de salaires inégaux

Les membres des professions médicales auxiliaires du canton de Zurich vont recevoir des remboursements pour salaires antérieurs inégaux alors qu'il y avait égalité de valeur de leur travail, et cela pour un total de 200 millions. Le jugement du Tribunal fédéral qui a décidé de ce remboursement, ne s'applique pas aux employés de la ville de Zurich.

Alignement de l'âge de la retraite

Le Conseil fédéral, par un arrêté d'urgence, le 22 février, a modifié la loi sur les 2^e et 3^e piliers, alignant l'âge de la retraite des femmes à celui de l'AVS, soit 63 ans: ainsi les femmes nées en 1939 ne seront plus dans l'incertitude.

Projets de congé maternité en consultation

Le Conseil fédéral met en consultation deux projets relatifs au congé maternité. Tous deux prévoient que les femmes ont droit à un congé de 14 semaines après l'accouchement, à condition d'avoir travaillé auparavant au moins 3 mois. Selon

l'une des variantes, elles toucheront leur plein salaire pendant 8 semaines les deux premières années de leur engagement chez le même employeur, avec augmentations progressives jusqu'à 14 semaines après 8 ans. Selon l'autre variante, les femmes recevront leur plein salaire pendant 12 semaines.

Avortement: vers une solution

Le Conseil des Etats a admis, le 6 mars, la dépénalisation de l'avortement pendant les 12 premières semaines de la grossesse, si la femme peut faire valoir son état de détresse. Par 24 voix contre 19, il a écarté l'obligation contraignante, voulue par le parti démocrate chrétien, de faire constater cet état par une instance officielle. Toutefois, la femme devra justifier par écrit de son état de détresse et en discuter avec son médecin. On s'attend à un référendum, on ne sait pas encore si le PDC le soutiendra.

Pour plus de femmes dans l'administration fédérale

Le 1^{er} mars, le Conseil fédéral, à la suite d'une interpellation de la conseillère nationale Pia Hollenstein, St-Gall, va prendre des mesures pour faire passer, d'ici à fin 2003, la part des femmes cadres dans l'administration de 12 à 17%; la chancellerie et l'administration devront tenir compte de cette décision lorsque des postes seront à pourvoir.